



Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Procurations : 0

Convocation

03 mars 2026

Délibération Numéro

2026.12.03.03

Objet :

**AFFECTATION DU
RESULTAT 2025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20260312-2026120303-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2026

Publication : 16/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 Mars 2026**

Le douze mars deux mil vingt-six dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 03 mars 2026

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, M. LEFEVRE Christophe, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés : Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAU Pierrick, M. COULTOUKIS Vassili, Mme LECUYER Marie-Hélène

Auxiliaire de séance :

Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Secrétaire de Séance :

Le Président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Résultat de fonctionnement

A - Résultat de l'exercice **+ 149 540.15€**
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

B - Résultats antérieurs reportés **+ 97 646.25€**
ligne 002 du compte administratif

C - Résultat à affecter **+ 247 186.40€**

= A+B (hors restes à réaliser)
(Si négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

Résultat investissement

D Solde d'exécution d'investissement

Résultat de l'exercice - 42 701.83€

Résultats antérieurs reportés + 110 850.72€

D 001 (besoin de financement) + 68 148.89€

E - Solde des restes à réaliser d'investissement (3)

Besoin de financement - 61 120.00€

Besoin de financement si négatif F = D + E **+ 7 028.89€**



Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Votants : 11

Présents : 11

Procurations : 0

Convocation

03 Mars 2026

Délibération Numéro

2026.12.03.03

Objet :

**AFFECTATION DU
RESULTAT 2025**

Considérant qu'il convient d'affecter une partie du résultat de clôture de fonctionnement au financement de la section d'investissement pour 2026, permettant ainsi un réel autofinancement ;
Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats 2025 comme suit :

AFFECTATION = C = G + H = 247 186.40€

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	+	150 000.00€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	+	97 186.40€
3) Report en recettes d'investissement D001	+	68 148.89€
(résultat de l'année – report N-1)		

Le conseil municipal,

à l'unanimité des membres présents (11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre)

adopte l'affectation des résultats 2025 ci-dessus proposée.

Fait et délibéré en séance le 12 mars 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance

Martine Maillard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20260312-2026120303-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2026

Publication : 16/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation